



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-quinzième session

195 EX/30.INF
PARIS, le 22 octobre 2014
Anglais et français seulement

Point 30 de l'ordre du jour

LE PROJET INTERNATIONAL « LA ROUTE DU TRAVAIL SOUS CONTRAT »

Document d'information présenté par Maurice.

Contexte

L'ignorance ou l'occultation d'événements historiques majeurs constitue un obstacle à la compréhension mutuelle, à la réconciliation et à la coopération entre les peuples. Le projet international « La route du travail sous contrat », centré autour de l'Aapravasi Ghat à Maurice, symbolise l'histoire de plus de 462 000 travailleurs « engagés » sous contrat, dont la vaste majorité venait d'Inde et était recrutée pour travailler dans les plantations sucrières de Maurice, après l'abolition de l'esclavage. Par la suite, l'Aapravasi Ghat est devenu l'un des plus anciens points d'entrée et de transit encore en place associé à l'engagisme. Plus de 2,2 millions de travailleurs sous contrat ont été mobilisés, en Inde principalement et dans plus de 26 pays de différentes régions du monde, entraînant l'un des plus grands mouvements de masse de la diaspora à travers le monde. Le projet international « La route du travail sous contrat » complétera le projet « La route de l'esclave », car les deux projets ont trait au mouvement d'une multitude de personnes à travers les continents. Ces déplacements, fondés sur des échanges interculturels, ont joué un rôle essentiel dans l'édification de la plupart des sociétés modernes d'aujourd'hui. Le processus de travail sous contrat mérite d'être étudié selon une approche plus systématique, scientifique et globale. La méconnaissance de phénomènes historiques de cette importance constitue un obstacle à la compréhension mutuelle et à la coopération entre les peuples.

Le projet visera notamment à :

- contribuer à une meilleure compréhension de la dynamique du mouvement de millions de personnes et des cultures à cette époque ;
- mettre en lumière les transformations mondiales et les interactions culturelles issues de cette histoire ;
- contribuer à une culture de la paix en favorisant la réflexion sur le pluralisme culturel, le dialogue interculturel, le développement durable et la paix.

Portée internationale du projet

Il sera créé un secrétariat pour le projet international « La route du travail sous contrat ». Le Fonds-en-dépôt Aapravasi Ghat (AGTF), situé à Maurice et placé sous l'égide du Ministère des arts et de la culture, conduira plusieurs activités à caractère international, notamment :

- effectuer des recherches et réunir des informations sur l'histoire du travail sous contrat à Maurice et dans les autres pays où ce système a existé ;
- établir des liens au niveau national et avec d'autres pays.

Le projet permettrait d'élaborer une large gamme d'activités en lien avec l'action de l'UNESCO dans les divers domaines qui relèvent de son mandat, notamment :

- le développement de la recherche sur les aspects méconnus de ce passé ;
- la promotion des expressions immatérielles, culturelles et artistiques à travers les différents continents jusqu'à aujourd'hui ;
- la préservation et la promotion des sites et lieux de mémoire importants ;
- la préservation des archives écrites et des traditions orales.

Ainsi, le projet permettrait de catalyser la coopération dans le domaine du développement, de la recherche, de l'enseignement interculturel, de la lutte contre le racisme et de la promotion des expressions culturelles et du patrimoine matériel issu de ce passé, et aurait un impact durable.

Le projet « La route du travail sous contrat » aura clairement pour objectif de réunir tous les pays qui ont connu des migrations liées au travail sous contrat au XIX^e siècle, alors que l'ordre économique mondial était en voie de devenir ce qu'il est aujourd'hui. Il s'attachera à contribuer aux efforts de construction nationale, ainsi qu'à une meilleure compréhension entre les peuples et les sociétés, tant parmi la diaspora du travail sous contrat qu'au sein des pays eux-mêmes.

Le projet permettrait également aux travailleurs sous contrat et à leurs descendants de faire entendre leur voix auprès de la communauté internationale, sans le moindre intermédiaire. Les travailleurs sous contrat et leurs descendants devraient avoir la possibilité de présenter leur version de ce qu'ils ont vécu. En d'autres termes, il est important de chercher à connaître l'esprit et l'expérience du travail sous contrat tels que perçus, ressentis et vécus par les immigrants et leurs descendants, plutôt qu'à travers le prisme culturel teinté d'autres personnes.

Les autres effets attendus du projet « La route du travail sous contrat » qui revêtent une grande importance pour la communauté internationale sont les suivants :

- encourager le développement de la recherche ainsi que la mise en place d'un centre de documentation et d'une base de données sur les migrations liées au travail sous contrat à travers le monde ;
- établir un réseau d'individus et d'institutions qui travailleront en collaboration pour partager et diffuser les connaissances relatives au système du travail sous contrat, ainsi qu'à son histoire, sa culture et ses descendants ;
- localiser et préserver les sites du patrimoine culturel en rapport avec le travail sous contrat et en retracer la route en vue d'une proposition d'inscription en série ;
- déboucher sur la publication de travaux sous la forme de DVD, de CD-ROM, d'ouvrages, etc. sur le travail sous contrat en tant que phénomène international ;
- organiser annuellement des séminaires, conférences et autres manifestations culturelles et artistiques dans différents pays concernés par le travail sous contrat afin de sensibiliser davantage à l'expérience du travail sous contrat sous ses multiples formes.

De toute évidence, en tant que premier et principal bénéficiaire du travail sous contrat au XIX^e siècle et en tant que pays comptant aujourd'hui la plus forte proportion de descendants de travailleurs sous contrat, Maurice est particulièrement à même de diriger le projet. En sa qualité d'initiateur du projet, et en tant que seul pays abritant un site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en lien avec le travail sous contrat (l'Aapravasi Ghat), Maurice accueillerait le secrétariat du projet au sein de l'AGTF, sous l'égide de l'UNESCO, et mobiliserait d'autres États membres autour du projet « La route du travail sous contrat ».

Parmi les activités prévues dans le cadre des célébrations du 180^e anniversaire de l'arrivée des travailleurs sous contrat à Maurice, le Ministère des arts et de la culture accueille à Maurice une conférence-atelier internationale sur le thème du projet, du 3 au 5 novembre 2014, en collaboration avec l'AGTF. Cette conférence a pour but d'aider à sensibiliser la communauté internationale aux incidences du mouvement migratoire de masse qu'a connu la route internationale du travail sous contrat. Ces incidences touchent 26 pays concernés par le projet.

Élaboration d'une base de données internationale sur le travail sous contrat

Comme suggéré par le Comité du patrimoine mondial dans sa décision 30 COM 8B.33, l'un des objectifs du projet est de constituer un groupe de spécialistes de divers domaines, tels que l'histoire, l'anthropologie, l'archéologie et le patrimoine, pour mettre au point une base de données internationale sur le travail sous contrat, accessible dans le monde entier, afin de diffuser des informations sur ce phénomène historique majeur et d'accroître la compréhension et la coopération entre les peuples.

Cette base de données permettra notamment de :

- donner accès à des exemplaires numériques des documents d'archives sur le travail sous contrat ;
- donner accès à une bibliographie et à des articles d'universitaires sur le travail sous contrat ;
- créer une photothèque sur le travail sous contrat ;
- créer un catalogue des sites du patrimoine en rapport avec le travail sous contrat.

La base de données sera accessible par le biais d'un site Web qui mettra notamment en avant :

- les dernières nouvelles/recherches sur le travail sous contrat ;
- les échanges entre les universitaires et les personnes qui s'intéressent au travail sous contrat ;
- des informations sur le travail sous contrat à travers le monde, avec une présentation générale pour chaque pays.

Ce projet aura une importance décisive pour obtenir la reconnaissance internationale du rôle joué par le travail sous contrat dans l'édification des sociétés modernes. Cette reconnaissance est d'autant plus importante que le travail sous contrat fait très peu l'objet de recherches et reste un pan méconnu de l'histoire coloniale. Le projet vise à unir et relier les individus, à encourager la recherche sur l'engagement, à diffuser des informations sur le travail sous contrat en tant que phénomène international et à mettre en place des programmes fondés sur la coopération, qui feront connaître l'histoire du travail sous contrat à travers le monde.

Rôle du Fonds-en-dépôt Aapravasi Ghat à l'appui de la mise en place d'un projet international « La route du travail sous contrat »

Depuis 2004, par le biais du Fonds-en-dépôt Aapravasi Ghat (AGTF) et du Ministère des arts et de la culture, Maurice propose de manière active la mise en place d'un projet « La route du travail sous contrat ». En décembre 2011, l'AGTF, en collaboration avec le Ministère des arts et de la culture, a organisé une conférence de 3 jours sur le travail sous contrat. Au total, la conférence a rassemblé plus de 40 participants, dont 15 universitaires étrangers de plus de 12 pays, représentant la diaspora du travail sous contrat, pour un montant de 1,5 million de roupies mauriciennes (MUR), soit 50 000 dollars des États-Unis. Cette conférence a appelé à la création d'un Comité international en vue de l'élaboration d'une base de données internationale sur les migrations liées au travail sous contrat. Les représentants de Maurice, de Trinité-et-Tobago et du Suriname vont travailler ensemble pour formuler d'ici un an une proposition de base de données internationale.

Les résolutions ci-après ont été adoptées concernant la mise en place du **projet international « La route du travail sous contrat »** (ILLRP) et de l'**initiative de la base de données mondiale sur le travail sous contrat** (ILGDI).

Les participants à la conférence internationale intitulée « Nouvelles perspectives concernant le travail sous contrat (1825-1925) », tenue en présence de M. Choonee, Ministre mauricien des arts et de la culture, ont décidé à l'unanimité que les recommandations suivantes devaient être mises en œuvre :

- (1) demander au Gouvernement mauricien, notamment au Fonds-en-dépôt Aapravasi Ghat et au Ministère des arts et de la culture, de constituer un réseau international de spécialistes et d'institutions à l'appui de la mise en œuvre du projet international « La

route du travail sous contrat », en vue de l'élaboration de l'initiative de la base de données mondiale sur le travail sous contrat ;

- (2) établir un secrétariat permanent pour ce réseau à Maurice, dans le cadre du Fonds-en-dépôt Aapravasi Ghat, qui assurera la bonne mise en œuvre du projet, ainsi que son expansion. Ce secrétariat sera également chargé de mettre en place un site Web et de publier un bulletin d'information trimestriel.

Incidences financières et budgétaires

Maurice a mené des consultations avec les États membres, notamment ceux concernés par le travail sous contrat, les pays de la diaspora indienne, et des organisations internationales. Ces États membres ont manifesté un vif intérêt pour le projet et lui ont apporté leur soutien, tandis que l'Inde a confirmé son plein appui et son aide. Des contributions volontaires seraient les bienvenues.

Pour la période 2014 à 2016, le coût du projet est estimé à 486 400 dollars des États-Unis. Le détail des coûts figure en annexe.

En 2014, une première conférence internationale sur le sujet, déjà prévue par Maurice, se tiendra du 3 au 5 novembre. Le Gouvernement mauricien a déjà affecté un montant de 83 500 dollars des États-Unis en faveur du projet.

Pour 2015 et 2016, le Gouvernement mauricien prendra en charge le financement à hauteur de 256 700 dollars des États-Unis, comme indiqué en annexe. Le montant restant de 146 560 dollars sera sollicité auprès des pays qui ont donné leur accord de principe pour contribuer financièrement au projet, ainsi qu'auprès d'organisations internationales.

ANNEXE

BUDGET DU PROJET INTERNATIONAL « LA ROUTE DU TRAVAIL SOUS CONTRAT »

Tableau I

Récapitulatif du budget pour 2014-2016

Année	MUR	\$ É.-U.	Financé		Montant restant à financer (\$ É.-U.)
			par le Gouvernement mauricien		
2014	2 500 000	83 500	2 500 000 MUR	83 500 \$ É.-U.	-
2015	5 705 000	190 200	3 845 000 MUR	128 170 \$ É.-U.	62 030
2016	6 380 000	212 700	3 845 000 MUR	128 170 \$ É.-U.	84 530
TOTAL	14 585 000	486 400	10 190 000 MUR	339 670 \$ É.-U.	146 560

1 dollar des États-Unis (\$ É.-U.) = 30 roupies mauriciennes (MUR).

Tableau II

Ventilation du budget

Article	2014 MUR	2015 MUR	2016 MUR
Création d'un site Web et d'une base de données	-	300 000	-
Dépenses pour les participants	1 600 000	202 500	202 500
Location de locaux	Mis gratuitement à disposition par le secrétariat (Maurice)	Mis gratuitement à disposition par le secrétariat (Maurice)	Mis gratuitement à disposition par le secrétariat (Maurice)
Location de matériel (audiovisuel, informatique, etc.)			
Alimentation et boissons	297 000	297 000	297 000
Papeterie, kits pour les délégués et transports sur place	300 000	300 000	300 000
Indemnité journalière de subsistance (le cas échéant)/faux frais	303 000	500 000	500 000
Secrétariat	-	4 105 500	5 080 500
Total des dépenses	2 500 000	5 705 000 MUR	6 380 000

NB : la conversion en \$ É.-U. du montant total des dépenses figure dans la 3^e colonne du Tableau I.